

« d'ornemaniser » l'ensemble, régularisant les espaces, rentrant certaines parties, en ressortant d'autres, etc., etc., pour avoir un ornement tout trouvé (fig. 23 et 24).

Parfois on peut exagérer les particularités d'une plante pour ajouter du caractère et augmenter l'effet décoratif, je pourrais même ajouter du « piquant » ; car je prends encore le chardon comme exemple ; celui-ci, nous l'avons dit, est hérissé de pointes acérées, tellement que je vous recommande, par sollicitude pour vos doigts, d'y aller prudemment, avec grandes précautions quand vous le cueillerez ; vous aurez beau dire que c'est pour le peindre et que c'est



Fig. 27.

faire un grand honneur à ce vagabond que de le juger digne de vos pinceaux d'abord, de votre aiguille ensuite ; il ne vous répondra pas mais se dira, dans sa jugeotte de plante sauvage, que cet honneur il s'en moque comme de sa première feuille et qu'il entend que vous le laissiez tranquillement dresser à l'aise ses épines... Mais, comme tout sauvage, il sera sensible aux bons procédés et si c'est délicatement que vous le prenez, il ne se débattrra pas et ses piquants ne vous blesseront point.

Toutes ces recommandations me font perdre le fil de mon discours, n'en accusez que ma crainte de vous voir vous faire mal... Je disais donc que vous pourrez toujours exagérer les parties caractéristiques d'une plante dans un but décoratif ; — or, ce qui distingue le chardon, c'est justement la tunique d'épines dont il est recouvert ; — ces épines allongez-les, accusez-les, enclavez-les, croisillonnez-les sans crainte.

Prenons un exemple autre et choisissons, au hasard, une plante grimpante, le volubilis, pour rester dans les fleurs connues de tous ; le volubilis est garni, comme tous les grimpants, de vrilles (de volubiles, si vous voulez le